

Montage et vérification des tribunes démontables - ECS9.11

Durée

3 jours (21 heures)

Théorie : 9H00 – Pratique : 12H00

Public et Prérequis

Public : Toute personne ayant à installer, vérifier et démonter des tribunes démontables pour tout type de manifestation.

Prérequis : Aptitude médicale aux travaux en hauteur. Pas de striction au port de charges. Compréhension de la langue française nécessaire à l'exercice de la fonction.

Objectifs

- ▶ Monter les tribunes démontables dans les règles de l'art, et dans ce but connaître les risques, la réglementation, les méthodes de montage et la technologie des structures mises en œuvre
- ▶ Vérifier la conformité aux plans, au règlement ERP, au cahier des charges, à la notice de montage ... pour justification auprès de la commission de sécurité

Méthode pédagogique

Des informations technologiques sur les différents composants des matériels accompagnent les essais pratiques de montage et de démontage. Il est tenu compte des impératifs d'efficacité et des risques particuliers inhérents au montage des tribunes

Contenu

- ▶ Le travail en hauteur et ses contraintes
- ▶ Les dispositifs de protection individuelle et collective
- ▶ La réglementation en matière d'installations provisoires destinées à recevoir du public (ERP)
- ▶ Les tribunes démontables normalisées : la norme EN 13200-6
- ▶ La notice technique du fabricant : nomenclature des pièces, instructions de montage ...
- ▶ Les risques liés à l'environnement du chantier : qualité des sols, réseaux, circulations ...
- ▶ La préparation du chantier : étude des besoins, conception, nomenclature du matériel
- ▶ L'organisation du chantier : approvisionnement, stockage, balisage et signalisation
- ▶ L'implantation de la structure et la mise à niveau des éléments de départ
- ▶ Le processus de montage des éléments en élévation garantissant la sécurité des opérateurs
- ▶ La vérification de la conformité au règlement ERP, plans, notice du fabricant, cahier des charges ...
- ▶ Les éléments-clés de l'attestation de bon montage
- ▶ Le démontage en sécurité de la structure, et le conditionnement pour enlèvement
- ▶ La vérification et l'entretien du matériel

Evaluation des acquis

Les compétences nécessaires :

- ▶ à effectuer le montage et démontage de tribunes selon la notice du fabricant et les plans,
 - ▶ à justifier de la conformité d'une installation auprès du donneur d'ordres et de la commission de sécurité,
- sont vérifiées par des tests théoriques et pratiques.

Une Attestation de Formation Professionnelle est délivrée aux stagiaires ayant satisfait aux tests

Particularités

- ▶ Stage intra-entreprise : le matériel est mis à disposition par l'entreprise
- ▶ Effectif
 - optimum : 6 participants
 - maximum : 8 participants